



**DEPARTEMENT : ISERE**

**COMMUNE : IZEAUX**

**Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux**

## **D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE**

**nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à**

**225 kV Mions - Moirans**

**vont être entrepris sur le territoire de la commune à  
dater :**

**du 10/02/2019**

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE<sup>(1)</sup> – Centre Maintenance  
de Lyon GMR Dauphiné,

**fournard**

**Fournand et fils - Le Gaillard 01800 FARAMANS**

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux, ainsi que  
pour tout règlement des  
dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés  
peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise :

**MONSIEUR FOURNAND - 04 74 34 70 45**

Sauf avis contraire du propriétaire, le girobroyage pourrait être pratiqué.  
En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au  
représentant local de RTE<sup>(1)</sup> qui assure le contrôle des travaux.

**Monsieur Frédéric GAUTHIER**

**(04.38.70.13.88 – 06.74.84.22.41- [frederic.gauthier@rte-france.com](mailto:frederic.gauthier@rte-france.com))**

(1) L'ouverture du marché français de l'électricité, consacrée par la loi du 10 février 2000 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, a conduit en juillet 2000 à la création de RTE, **gestionnaire unique du réseau de transport de l'électricité**. Après avoir eu la qualité de « service indépendant » d'EDF, RTE a été transformé en société anonyme, filiale à 100 % du groupe EDF, en application de la loi du 9 août 2004, relative au service public de l'électricité et du gaz et des industries électriques et gazières, et du décret du 30 août 2005 approuvant les statuts de RTE.